telles paroles? — Comment donner une idée de ce que l'on ne saurait décrire : cordialité touchante, entrain r oubaisien, simplicité chrétienne de rapports et de langage? Et, quand la motion fut faite de renouveler tous les ans cette réunion fraternelle, il n'y eut qu'un cri dans toute la salle : Oui, à l'année prochaine !

Quelques morceaux de musique, dignes de charmer les oreilles les plus délicates, des chansonnettes d'une gaîté charmante provoquèrent ensuite dans toute la salle, une joie qui alla « crescendo » jusqu'à la fin du banquet.

L'année prochaine nous retrouvera donc au poste, ainsi que cette année; nous serons là pour témoigner l'affection que nous avons vouée au Collège ; nous serons là pour protester contre tout ce qui porte atteinte à l'enseignement libre et chrétien ; nous serons là pour retremper notre ardeur et raffermir notre volonté de vaincre, car il est vrai qu'on est plus fort, lorsqu'on se sent les coudes.

X...

NORD

Postes et télégraphes. — Les recettes des postes créées dans les communes de Bersée et de Gondecourt seront mises en activité le 1er juillet prochain.

Les communes de Bersée et de Mons-en-Pévèle, actuellement desservies par le bureau de Pont-à-Marcq, seront rattachées à l'arrondissement postal de Bersée.

Les communes de Gondecourt et d'Herrin, desservies par le bureau de Seclin, seront rattachées à l'arrondissement postal de Gondecourt.

A partir de la même date, la commune d'Allennes-les-Marais sera distraite de la circonscription postale de Seclin, pour être comprise dans celle d'Annœullin.

— Le Préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue du 2 au 7 juillet 1883, inclusivement sur le chemin de grande communication n° 22 entre Englos et le chemin d'Hallennes-lès-Haubourdin pour travaux de remaniement de la chaussée dudit chemin.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures empruntera le chemin d'intérêt commun n° 13, le pavé d'Hallennes et le chemin dit du « Fin de la Guerre ».

Armée. — par décision présidentielle en date du 22 juin 1883, M. Meurian, lieutenant-colonel d'infanterie breveté hors cadres, employé dans le service d'état-major, est réintégré dans les cadres en remplacement de M. Le Donicet de Pontécoulant, décédé, et, par décision ministérielle du même jour, est affecté à l'emploi laissé vacant par cet officier supérieur au 84e régiment d'infanterie.

— Par décision ministérielle en date du 23 juin 1883, M. Fiot, lieutenant au 138e régiment d'infanterie, passe au 1er régiment de même arme, pour y occuper un emploi de son grade, en remplacement de M. Gorgeot, qui permute avec lui.

La Bassée. — On écrit de cette ville au *Pas-de-Calais* :

« M. le préfet du Nord vient, par une décision des plus arbitraires, digne d'ailleurs du gouvernement qu'il représente, de rayer du budget communal de La Bassée la somme de 1,000 fr. que le Conseil municipal allouait chaque année à titre de subside à l'école libre des Frères; cette mesure est d'autant plus autoritaire pour un fonctionnaire de la République prétendue démocratique et amie du suffrage universel, que cette année le Conseil avait voté cette allocation à l'unanimité.

» Notez bien que les Frères donnent l'instruction gratuitement à une fois plus d'élèves que l'école communale qui, elle, est largement rétribuée, comme vous le savez.

» Voilà au moins de la justice distributive ou je ne m'y connais plus.

» Et dire après cela que la République ose encore laisser au frontispice de sa boutique ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité; ne pensez-vous pas, comme moi, que cette devise jure de se trouver accolée à une aussi vilaine chose.

» Veuillez agréer, etc. »

Bailleul. — L'incendie qui a éclaté mardi matin dans une maison de la Petite Place, attenante à la prison et occupée par M. Léonard Verbrugghe, lamier et fabricant de toiles, a causé pour 60 à 65 mille francs de pertes, couvertes par des assurances.

Douai. — *Cour d'appel.* — La Cour a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Lille, condamnant à un mois de prison le nommé Simon, voyageur de commerce, à Lille. Cet individu n'en a pas fini avec la justice, il passera aux assises prochaines sous l'inculpation de faillite frauduleuse.

Les prochaines assises. — Les assises du département du Nord pour le 3e trimestre 1883, s'ouvriront à Douai le 1er août, sous la présidence de M. Manfiastre, conseiller ayant pour assesseurs MM. Vandelet et Pouille, conseillers.

Villers - Plouich. — Un terrible accident vient d'avoir lieu à Villers-Plouich.

Lundi 25, une petite fille jouant avec ses frères, à peu près du même âge, est tombée d'une chaise dans un chaudron d'eau bouillante que la mère avait déposé, pour un instant, par terre, près du poêle.

La malheureuse enfant n'a survécu qu'environ vingt quatre heures à ses cruelles brûlures. Inutile de dire le désespoir des parents.

Ennetières. — Jeudi, un incendie a détruit, au lieu dit le « Petit Ennetières », une grange contenant des instruments aratoires, appartenant à M. Delannoy, cultivateur.

Les pertes sont évaluées 5,000 fr. La cause est inconnue.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Bouriet, curé de Ferrière-la-Grande, est nommé curé de Marquette.

Hénin-Liétard. — Dimanche, en exécution d'une délibération prise à l'unanimité par le Conseil municipal, cette assemblée, précédée de la musique, s'est rendue au domicile de M. Debonte, conseiller municipal, pour lui remettre au nom de la ville, une médaille d'or, en reconnaissance de ses bons et anciens services.

M. Debonte fait partie du Conseil municipal d'Hénin-Liétard depuis cinquante-deux ans sans interruption.

Orchies. — Le nommé Tavernier, journalier, a été trouvé pendu à un arbre près de la gare du chemin de fer. Cet homme n'avait pas d'argent et était très-malheureux. C'est le dénûment qui l'a poussé à cet acte de désespoir.

Dunkerque. — Un affreux accident vient de se produire à Coudekerque-Branche. Un enfant de 4 ans monta sur un des chariots de la Compagnie des camionneurs réunis, pendant un temps d'arrêt ; mais quand la voiture se remit en marche, le malheureux perdit l'équilibre, et jeté sous les roues, fut absolument écrasé.

Ce n'est qu'à l'imprudence de la petite victime que le malheur peut être attribué.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — *Accident.* — La nuit dernière, par suite d'un mauvais aiguillage, deux machines s'étant tamponnées à l'entrée de la gare de Calais-ville, un des tampons a été brisé et le mécanicien a été blessé.

Arras. — Le bataillon du 33e, revenant de Tunisie, est arrivé aujourd'hui vendredi, à neuf heures du matin.

La garnison d'Arras et les différentes sociétés de la ville se sont portées à leur rencontre.

Le cortège s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, en passant par les rues Saint-Jean en Ronville, Ernestale, place du Théâtre, rue des Murs St-Vaast et des Trois Visages.

A l'Hôtel-de-Ville et sur la Petite Place, les vins d'honneurs ont été offerts aux officiers et soldats, puis le cortège a repris sa marche et s'est rendu à la caserne en suivant les rues Saint-Géry, Ernestale, Saint-Aubert et des Gauguiers.

Des bouquets et des couronnes ont aussi été offerts par l'Association philotechnique, l'Union artistique et la Société philharmonique.

Le soir, un punch a été offert au café Ryssen à MM. les officiers du bataillon rentrant, par leurs camarades du 33e et du génie, et la musique du 33e a donné un concert sur la place du Théâtre, brillamment illuminé pour la circonstance.

Boulogne. — La commission sanitaire s'est réunie hier 28 juin, à l'hôtel de la sous-préfecture, sous la présidence de M. le Préfet du Pas-de-Calais, pour délibérer sur les mesures à prendre en vue de la question du choléra dont on signale, depuis quelques jours, l'apparition en Egypte.

Elle siégera aujourd'hui 29 juin, à Calais, sous la présidence de M. le Sous-Préfet, pour le même objet.

— Un commencement d'incendie a éclaté hier matin chez M. Minet, brasseur, place Navarin.

Le feu, qui avait pris dans la cuisine, par le réchaud à gaz, s'est communiqué aux vêtements de Mlle Armandine Minet; fort heureusement son frère et un garçon de la brasserie ont pu l'éteindre à temps, et Mlle Minet n'a eu que de légères brûlures à la main.

LE DRAME DU TRAIN DE CALAIS

Hier matin à six heures, au moment où le train express de Calais qui arrive à Paris à 7 heures allait entrer en gare à Amiens, le serre-frein entendit la sonnette d'alarme et vit un homme s'élancer d'un wagon de première classe et prendre la fuite.

Sitôt le train arrêté, on se mit à la poursuite du fuyard, qui n'avait pu aller bien loin, et on l'emmena auprès du compartiment d'où il s'était évadé.

Un pasteur anglais, dont on ignore encore le nom, gisait dans une mare de sang. Le malheureux avait reçu cinq coups d'un ciseau de menuisier sur la tête. Son état semblait désespéré. Il fut transporté immédiatement dans une des salles de la gare, où il reçut les premiers soins, et enfin dans un des hôpitaux de la ville.

Le mobile du crime semble être le vol.

L'assassin est également un Anglais, qui semblait suivre le pasteur depuis un certain temps. Il a été écroué à Saint-Roch, prison de la ville.

L'assassin avait profité du temps où il s'était échappé pour se tirer un coup de revolver; mais il s'est manqué.

Le procureur de la République s'est transporté hier sur les lieux.

L'alarme a été donnée par les voyageurs du compartiment contigu à celui où venait de se passer le drame. Il est à remarquer que la sonnette d'alarme et le nouveau frein usité sur la ligne du Nord ont très bien fonctionné.

Quant au pasteur, c'est un homme d'environ trente-cinq ans, de constitution assez robuste. Il s'est fait transporter, aussitôt son arrivée à Paris, à l'Hôtel de Lille et d'Albion, rue Saint-Honoré, 223 et 225, où il a reçu immédiatement les soins du docteur Edouard Warren-Bey.

Ses blessures, heureusement, paraissaient si peu graves qu'il a pu presqu'aussitôt vaquer à ses affaires.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 23 juin. — Marie Janssens, rue de Lille, cour Bonte, 6. — Léon Vanhamme, rue de Beaumont, 1. — Jean Demey, rue des Longues-Haies, cour Betnof, 5. — Henri Branche, rue du Tilleul, cour Derville, 3. — Elise Duquesne, rue des Anges, cour Dupont, 9. — Marie Desbuquois, rue de la Chaussée, cour Contraine, 4. — Catherine Horent, rue Turgot, 114. — Fernand Hermaiu, rue du Foulenoy, 192. — Pierre Motte, rue des Sept-Ponts, 38.

Déclarations de décès du 28 juin. — César Thirie, 1 an, rue de l'Hommelet, 109. — Jean Ryckeboer, 31 ans, marchand boulanger, rue du Collège, 86. — Mathilde Vilain, 1 an, rue Decrême, cour Debaisieux, 4. — Jeanne Descrouet, 8 mois, boulevard de Strasbourg, 41. — Florentine Glorieux, 66 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — François Leleux, 41 ans, marchand boulanger, Hôtel-Dieu. — Baptiste Delaere, 8 mois, rue de Flandre, aux Douze-Ballots, 115. — Henri Couplet, 5 jours, rue du Fresnoy, cour Donné.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille WILLOT-SCRÉPEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Louise-Françoise WILLOT, décédée à Roubaix, le 29 juin 1883, à l'âge de sept mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 1er juillet, à 4 heures, en l'église du Sacré Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 60.

Les amis et connaissances de la famille VOUTON-LOSFELD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Amédée VOUTON, sous-inspecteur de police, décédé à Roubaix, le 28 juin 1883, à l'âge de 34 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 courant, à 9 heures 1/2, en l'église St-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Prospérité, 6 (Cul-de Four).

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 2 juillet 1883, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Félix MULLIEZ, époux de Dame Elise DUCHATELET, décédé à Roubaix, le 26 juin 1876, dans sa 36e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 juillet 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Avit WILMANT, propriétaire, ex-capitaine de la 10e batterie d'artillerie mobilisée, époux de Dame Hortense MAHIEU, décédé à Maubeuge, le 18 mai 1883, dans sa 41e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 2 juillet 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph VANDEVENNE, époux de Dame Charlotte BUISINE, décédé à Roubaix, le 24 mai 1883, à l'âge de 78 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 juillet 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles SELOSSE, époux de Dame Adelaïde LECOCQ, décédé à Roubaix, le 23 mai 1883, à l'âge de quarante huit ans et six mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 2 juillet 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Pauline DEJONCKER, épouse de Monsieur Emile BÉAGHE, décédée subitement à Roubaix, le 30 mai 1883, à l'âge de 38 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Namur. — Samedi, on a trouvé sur la rive de la Meuse, près de l'écluse des Grands-Malades à Namur, deux jambes et un bras d'enfant. Une des jambes et le bras étaient réunis simplement par une lanière de la peau du cadavre. Ces membres, horriblement mutilés, ont été détachés du corps à l'aide d'un rasoir, sans doute, car les sections sont d'une netteté parfaite. On suppose que la mort du pauvre enfant remonte à un mois à peu près. L'examen des membres retrouvés fait croire que c'était un nouveau né âgé de quelques jours. M. le docteur Ranwez, médecin-légiste, est chargé de donner des éclaircissements à ce sujet à la justice.

TRIBUNAUX

Vienne, 28 juin.

Dans le procès intenté à M. Bolgar, journaliste, qui a tué le lieutenant-colonel Schlayer dans un duel au pistolet, le jury a répondu affirmativement et à l'unanimité que M. Bolgar et les deux témoins, accusés avec lui, ont agi sous une pression irrésistible.

A la suite de ce verdict, le tribunal a acquitté les trois prévenus.

Nancy, 28 juin.

Cour d'appel. — Dans son audience d'aujourd'hui, la cour a condamné par contumace le nommé Pierronnet, ancien procureur de la République à Toul, à la peine de 2 années de prison et son complice, âgé de 16 ans, à deux mois de la même peine.

VARIÉTÉS

LE BOIS DE LA BOULAYE

PAR ALFRED DE COURCY

— SUITE —

VI

Où le baron devient fastueux

Le lendemain matin, M. Dubois, à l'heure accoutumée, entra dans le cabinet du baron, et lui montra négligemment une enveloppe de lettre adressée au régisseur du baron D. de Chauvry. On voit que les transitions étaient rapides. A la vérité, il s'agissait d'une demande d'emprunt, et M. Durand était comme la fourmi. Aussi n'y avait-il de sérieux que l'enveloppe. Elle parut produire son effet, non point quant à la réponse à faire, laquelle ne se discutait même pas. Elle produisit deux effets, elle suggéra l'idée à M. Durand d'avoir un second registre particulier où se totaliseraient les demandes d'emprunts et de secours de toutes sortes, dont il n'aurait pas tenu compte autrement que sur le papier. Plus tard, quand il eut donné suite à son idée lumineuse et que le total commença d'atteindre un chiffre respectable, il puisa de nouvelles jouissances dans cette comptabilité idéale. Les sollicitations ne l'importunaient plus, au contraire, il les eût volontiers provoquées, afin d'avoir le plaisir de les inscrire. C'était une gloire pour lui qu'on lui eût demandé tant d'argent, et c'était une excellente excuse pour sa surdité d'oreille, ce qui lui procurait à la fois deux pures satisfactions. Un jour, un gros solliciteur, ayant réussi à se faufiler auprès de lui, exposait avec émotion une situation navrante que pouvait sauver un prêt de 50,000 francs. Le baron Durand, très calme, tira son registre, moins bien caché que le premier.

— 50,000 francs ? dit-il.

— Ou moins, balbutia le visiteur anxieux.

— Non, non, pas moins, reprit M. Durand. J'aime à faire les choses complètement.

Il inscrivit lentement, de sa plus belle écriture d'ancien négociant, le chiffre de 50,000 francs, traça un trait, posa l'addition, qui dépassait un million, et la mit sous les yeux du solliciteur ébloui.

— Ah ! monsieur le baron, s'écria celui-ci, quelle générosité ! Vous sauvez mon honneur et ma famille, ma reconnaissance n'aura pas de bornes...

— Permettez, dit M. Durand en interrompant l'éloquente effusion de la gratitude. Nous ne nous entendons pas. Ce sont les sommes qui m'ont été demandées, et vous voyez bien que je me serais ruiné si j'avais eu l'imprudence d'écouter de semblables demandes. Je donne souvent, monsieur, mais je ne prête jamais, à moins que ce ne soit sur première hypothèque. C'est un de mes principes, et c'est celui de la sagesse.

Il se vantait encore. Vu la nature de la sollicitation, il savait ne pas se compromettre en se vantant de donner souvent.

Le registre qui avait de tels avantages n'existait pas quand M. Dubois profita de l'heureuse impression qu'avait déterminée l'enveloppe sur l'esprit du baron D. de Chauvry pour introduire une communication plus douloureuse.

Le jardinier réclamait de l'augmentation, ou menaçait de se retirer.

— De l'augmentation, mon cher Ernest ! s'écria M. Durand consterné. Qu'il s'en aille, j'aime bien mieux cela. S'il s'imagine que je tiens à lui !

— Prenez garde, monsieur le baron, dit M. Dubois. C'est le meilleur jardinier du pays, il travaille comme deux hommes, et vous ne trouverez pas à le remplacer sans payer plus cher, pour avoir moins bien.

— Je me passerai plutôt de jardinier. A quoi cela sert-il ?

— A cultiver un jardin, je suppose, pour avoir des fruits et des légumes.

— Des fruits ? Je n'en mange pas. Et d'ailleurs, est-ce qu'on a jamais des fruits dans son jardin? Il y a toujours une raison. C'est la gelée ou c'est la pluie, c'est le brouillard ou c'est le soleil, et les loirs et les chenilles, et les guêpes et les oiseaux, et la maladie, que sais-je encore? Le résultat est qu'on a des poiriers sans poires, des pêchers sans pêches et des treilles sans raisins.

— Il y a du vrai, dit M. Dubois en souriant. Mais vous avez au moins des légumes ?

— Quand il n'y a pas de vers blancs, de mulots ni de limaces.

Pour quelques carottes, quelques choux, ou quelques artichaux que je déteste, c'est bien la peine de payer des jardiniers, qui sont d'autres rongeurs, et de payer des engrais et des châssis, et des espaliers et des outils, et des graines, et des boutures, et des arrosoirs, car on n'en a jamais fini.

— C'est encore assez vrai, reprit M. Dubois en continuant de sourire.

— Je ne peux pas rencontrer mon jardinier sans qu'il ait une dépense à me proposer, et je ne connais pas de profession plus importune. C'est au point que, lorsque je le vois, je l'évite, et que je ne vais jamais au potager, de peur qu'il ne s'attache à mes flancs comme une sangsue. Ma foi, qu'il s'en aille, et bon voyage. Inez saura bien nous acheter des légumes au marché.

— Ce n'est pas dans ses conditions ! monsieur le baron, elle ne fournit pas les légumes, et c'est elle qui sera obligée de vous demander de l'augmentation.

Le baron fut frappé de cette observation qu'il n'avait pas prévue. Ce n'est pas dans ses conditions. L'ancien négociant correct ne pouvait pas méconnaître la justesse de l'argument.

— Hé bien ! dit-il, on lui donnera une petite augmentation, cela me coûtera toujours moins cher qu'un jardinier et ses aides, et toute sa queue de suppléments de dépenses et de suppléments de suppléments.

(A suivre.)

RÉSULTAT DES ADJUDICATIONS

Prononcées en l'audience des criées du Tribunal civil de Lille du mercredi 27 juin 1883.

A midi. — Roubaix. — A front du sentier des Bailons, 15 maisons à usage de particuliers. Avoué poursuivant la vente, par suite de saisie immobilière, Me GENNEVOISE. Mise-à-prix 500 francs. Adjugé 19,400 fr. à M. GENNEVOISE, avoué à Lille.

Roubaix. — Rue Saint-Honorés n° 11. Maison et ses dépendances. Avoué poursuivant la vente, par suite de saisie immobilière, Me HOUZÉ. Mise-à-prix 1,000 francs. Adjugé 5,600 fr. à Me LEFRANCQ, avoué à Lille.

ADJUDICATIONS ADMINISTRATIVES ET OFFICIELLES

Nord. — Le mercredi 18 juillet, à 1 h. — Port de Gravelines. — Réparation des avaries occasionnées aux ouvrages du port par les tempêtes et marées extraordinaires des 28-29 octobre 1882 et 11-12 mars 1883.

Réparation de la digue de l'Est. — Réparation de la brèche, 51,294.53.

Réparation du talus intérieur de la digue de l'Est en amont de la brèche produite par les tempêtes, 27,283,60.

Rempiètement du talus intérieur de la partie amont de la digue de l'Est sur une longueur de 250 m., 9,298,20. — Total, 87,976,33. — A valoir, 52,023.67. — Total général, 140,000. — Caut., 2,000.

Le certificat de capacité sera visé par M. Eyrlaud des Vergnes, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Caumartin, à Dunkerque, huit jours au moins avant l'adjudication.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs :

1° Dans les bureaux de la préfecture (2e division) ;

2° Dans les bureaux de M. E.Crépin, ingénieur ordinaire à Dunkerque.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

Nord. — Sous-préfecture de Valenciennes. — Le 9 juin. — Travaux de chemins vicinaux. — 1er lot. - Const. d'un pont sur l'Escaut à Trith, 35,757,69. — Cambier Eugène, administrateur des fonderies d'Onnaing, rabais 12 p. c.

2e lot. — Construction en pavage du chemin vicinal n. 9 de Wallers, 3.9.6 fr. — Marlière Isidore à Anzin, rab. 14 p. c.

Sous-préfecture de Cambrai. — Le 9 juin. — Trav. communaux et vicinaux. — 1er lot. — Villers Outréaux. — Const. d'un nouveau logement pour l'école communale. — Mont. 9,171,24. — Crépin à Rumilly, adj. 2 p. c.

2e lot. — Cantaing. — Const. d'une école de filles et transformation de l'école actuelle en école maternelle. — Mont. 5.136,16. — Decamps à Fontaine Notre Dame, adj. à 9.

3e lot. — Ramilies. — Travaux de restauration de l'église. — Mont. 3,000 fr. — Fontaine-Cochon à Cambrai, adj. 3 p. c.

4e lot. — Caudry. — Const. et élargissement de chaussées au pavage des rues Neuve, Ducornet, du Château-Bonneville et de St-Quentin. — Mont. 45.067 20. — Gouvion Auguste à Saulzoir, adj. 8 p. c.

5e lot. — Doignies. — Mont. 4.810. — Chopin à Hermier et Beuel à Inchy, sans rab.

6e lot. — Troisvilles. — Mont. 6.989 12. — Crampon à Baudignier, adj. sans rab.

7e lot. — Montay. — Mont. 7 613 17. — Le même, sans rab.

Mairie d'Haubourdin. — Le 9 juin. — Travaux de pavage des rues de la Roue-Tuile et de l'Ecole prolongée, évalnés 39 500 fr. — Labbe Antoine, à Lille, adj. rab. 16 p. c.

BREVETS D'INVENTION

EXTRAITS DE LA LISTE DES BREVETS RÉCEMMENT DÉLIVRÉS EN FRANCE

152,490. — 7 décembre, Galbraith. — Système d'appareil pour le serrage de jantes de roues.

152,584. — 12 décembre, Howden. — Perfectionnements dans les moyens et appareils servant à alimenter de l'air dans les foyers de chaudières marines et autres et à augmenter la vitesse et l'efficacité de combustion dans les foyers, à l'effet de diminuer la déperdition de chaleur et d'empêcher le surchauffage de la chambre.

152,585. — 12 décembre, Simpson et Parnell — Filtre-presse perfectionné ou appareil servant à séparer les liquides des solides.

152,589. — 12 décembre, Oster. — Procédé de fabrication d'une huile destinée à remplacer l'huile de lin dans les couleurs.

152,603. — 13 décembre Gübbius et Robertson. — Perfectionnements apportés à la construction des pistons et à celle des machines soufflantes, machines-pompes et autres appareils analogues.

152,635. — 16 décembre, Musset. — Perfectionnement apporté aux machines-outils dites : *raboteuses et étaux limeurs.*

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

La France et la Chine

Londres, 29 juin.

Les journaux anglais disent que l'ambassade de Chine à Londres a reçu une dépêche de Sang-Haï, annonçant que par suite d'une altercation avec M. Tricou, Li-Hung-Chang a refusé toute nouvelle entrevue. On croit que Li-Hung-Chang retournera à Tientsin, considérant l'entente comme impossible.

Le *Times*, en commentant la nouvelle, engage la France à renoncer à l'entreprise du Tonkin.

Le choléra

Alexandrie, 29 juin.

Hier, 107 décès cholériques ont été constatés à Damiette et 133 à Mansourah.

Constantinople, 29 juin.

Un paquebot russe provenant d'Alexandrie est arrivé hier ; il a dû retourner dans les Dardanelles pour subir la quarantaine de dix jours.

Le débarquement même des lettres a été interdit.

Le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs

Londres, 29 juin.

Le *Daily-News* annonce que le vote des évêques ayant décidé le rejet du bill autorisant les mariages entre veufs et belles-sœurs, les meetings seront organisés pour demander leur expulsion à la Chambre des Lords.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du vendredi 29 juin

Présidence de M. Brisson.

La séance est ouverte à 2 heures.

Bruits de couloirs

La distribution comprend le projet autorisant le département du Nord à s'imposer extraordinairement pour les dépenses de l'enseignement primaire.

Les récidivistes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les récidivistes.

La Chambre adopte les derniers articles du projet.

M. de Soland déclare, en son nom et au nom de ses amis, qu'il n'est pas l'adversaire du projet. Mais il n'accepte pas la loi actuelle, qui est une loi d'expédients.

L'ensemble du projet est adopté par 344 voix, contre 96.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 29 juin 1883.

Cours de clôture de New-York du 28 juin

Cotons

janv.	juin	juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.
9.95	10.32	10.33	10.43	10.21	9.94	9.86	9.87

Ventes du jour : 56,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 1,000 balles contre 1,000 en 1882 et 3,000 en 1881.

Total de la semaine : 9,000 balles contre 7,000 en 1882 et 17,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
			9.48	9.63	9.67	9.66	

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
			61 3/4	63	64	65		

Cafés

juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	juin
7.45	7.55	7.65	7.75	7.85	7.95		

Froment

juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.
	114 1/2	117	119	121	123

Roubaix, le 29 juin 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 29 juin.

Ventes 500 b. Marché inchangé.

Liverpool, 29 juin.

Ventes 6,000 b. Marché soutenu.

New-York, 29 juin.

Middling Upland, 10 3/8.

Recettes aux Etats-Unis 1,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 7/8, à Savannah 9 7/8.

LAINES

Bradford, 27 juin.

Laines brutes. — Notre marché reste stationnaire. Les consommateurs achètent peu, la spéculation n'achète pas du tout.

Les cours les plus bas pratiqués récemment sont nominalement maintenus.

Les marchands de laine de la campagne sont généralement désireux de vendre, malgré les bas prix. Les coupes de laine arrivent dans de bonnes conditions.

Filés. — Les acheteurs ont encore quelques petits ordres à placer et les affaires se traitent un peu dans toutes les sortes de laines anglaises.

Les filateurs sont tous occupés; les stocks sont faibles.

Les prix sont fermes et, dans certains cas exceptionnels, ils montrent une légère tendance en faveur des acheteurs.

Les filateurs en Botany Bay sont très occupés surtout ceux qui traitent les laines fines. Les prix sont sans changement.

Tissus. — Rien de nouveau dans cette branche. Les fabricants de lainage sont toujours très occupés, tandis que les fabricants de tissus brillants sont toujours sans ouvrage.

Les cachemires de Bradford paraissent devoir faire leur chemin par suite de leur supériorité sur les qualités françaises.

Rochdale, 27 juin.

Le beau temps et les apparences satisfaisantes des récoltes produisent une excellente influence sur le commerce des flanelles.

La hausse de 5 0/0 qui s'est manifestée depuis les cours d'ouverture jusqu'à la clôture des ventes de Londres a donné une meilleure allure aux transactions.

Les usines marchent toutes au complet. les fabricants n'acceptent plus d'ordres sans une légère augmentation sur les prix précédents.

Les flanelles du Yorkshire se vendent plus facilement, mais sans changement dans les prix.

Anvers, 28 juin.

Laines : On a vendu 425 balles La Plata suint et 2 bis Australie scoured.

Port-Elizabeth, 19 mai.

Depuis le 27 avril, le marché est fermement soutenu et la vive demande qui a régné tant pour l'exportation que par spéculation, a provoqué la conclusion de fortes affaires sur la base des précédentes cotations.

Les arrivages ont été plus considérables et le marché est actuellement beaucoup mieux fourni qu'il y a quelque temps.

En snow white Uitenhage, quelques ventes ont eu lieu en extra superior, choix excellent, de 1 sh. 7 d. 1/2 à 1 sh. 8 d., et plusieurs forts lots d'un choix moindre ont eu acheteurs de 1 sh. 6 d. à 1 sh. 6 d. 3/4 ; les snow white défectueuses et graisseuses, mais d'un bon conditionnement et fair bulky, se sont traitées par fortes parties de 1 sh. 5 d. à 1 sh. 5 d. 3/4 d.

Les country snow white ont donné lieu à des transactions suivies, notamment en laines de bonne nuance et bien conditionnées à de pleins prix. Un petit lot marque Pioneer a obtenu 1 sh. 5 d. 1/2, Glen Avon 1 sh. 5 d. 1/4, et plusieurs centaines de balles Sylvia, Standard et Dieckloof ont changé de mains de 1 sh. 4 d. 1/4 à 1 sh. 4 d. 3/4. D'autres marques de nuances un peu moins claires ont rapporté 1 sh. 3 d. 1/4 à 1 sh. 3 d. 1/2.

Les country scoured ont eu le placement de plusieurs parties Free State, nuance claire, d'un bon conditionnement, mais plutôt gratteronneux, de 1 sh. 2 d. 5/8 à 1 sh. 2 d. 3/4, fair bulky et de bonne nuance de 1 sh 2 d. 1/4 à 1 sh. 2 d. 1/2.

La fleece de Rouxville, bleuâtres, mais plutôt mélangées, se sont traitées de 9 à 9 d. 3/4. Le stock reste restreint et les qualités supérieures, notamment, sont rares, seulement quelques balles ont eu acheteurs de 12 à 13 d.

Les laines en suint n'ont donné lieu qu'à très peu d'affaires pour l'Amérique, et seulement quelques centaines de balles Carneyon grease ont été vendues pour le Canada de 7 à 7 d. 1/2

La demande pour laines légères bleuâtres a été très active pour le Continent, et toutes les parties offertes ont eu promptement acheteurs de 7 d. 1/8 à 7 d. 1/4. On a vendu environ 800 b. West-Victoria, plutôt mélangées et lourdes, en partie pour l'Europe, à 6 d. 5/8. Les laines ordinaires défectueuses restent délaissées et d'un placement difficile.

Paris, 24 juin.

En cuirots, les affaires sont toujours actives sur le marché de la Villette aux cours suivants : extra 220 à 240 fr. ; premier choix 180 à 210 fr.; de deuxième choix 150 à 170 fr. ; écarts 70 à 90 fr., le tout aux cent pièces.

Quand aux laines de mégisserie, elles sont toujours calmes sur notre place et les cours s'établissent comme suit :

Laines longues. — Métis 2 25 à 2 50 — Bas fin 2 fr. à 2 25. — Haut fin 175 à 2 20. — Communes de 150 à 175 — Belges et noires de 1 30 à 1 60.

Laines courtes. — Métis 1 50 à 1 75 — Bas fin 1 40 à 1 80. — Haut fin 1 40 à 1 60. — Communes de 1 10 à 1 40. — Belges et noires 0 90 à 1 20, le tout au kilo.

Les prix payés sur les derniers marchés de la Villette, pour les peaux de moutons, sont ceux-ci : Métis pays rasons de 2 25 à 2 50 la pièce bonne pousse de 3 25 à 3 50, les Berrichons de 2 50 à 2 75, les Gascons, 2 25 à 2 75 ; les Gatinais de 2 25 à 2 50 ; les Nivernais, de 2 75 à 3 ; les Africains, de 2 à 2 25, les Hongrois de 2 75 à 3 ; les Allemands fins, de 2 75 à 3 50 ; les communes, de 2 50 à 3 25; les Prussiens raisons de 2 50 à 2 75 et les bonnes pousses de 3 75 à 4 50.

Pour les laines en suint, la plaine continue à être très visitée. Les principaux achats pour la fabrique du Nord sont faits. Les marchands de laine ne restent pas inactifs, mais ils opèrent avec prudence. Les prix moyens payés sont de 1 fr. 80 à 2 fr. 10 pour les laines fines. On estime qu'en lavés ils présentent une baisse de 5 à 6 0/0 sur l'an dernier. Les acheteurs délaissent en général les qualités communes croisées.

COTONS

Manchester, 27 juin.

Tissus et Filés : Pas de changement notable dans la position du marché. Les shirtings convenables pour l'Inde attirent le plus d'attention, mais les prix obtenables sont peu rémunérateurs. Les autres tissus ne donnent lieu qu'à peu d'affaires à prix en faveur des acheteurs. Les filés sont peu recherchés tant pour la consommation que pour l'exportation, toutefois les cotations de mardi dernier restent maintenues.

LINS ET ETOUPES

Deynze, 27 juin.

Voici les prix du marché :

Etoupes ou déch. de lin; 1e qualité, 100 kil. 40 à 50; 2e qté, 100 k. 30 à 50 ; 3e qté, 100 k. 20 à 30 4e qté, 100 k. 15 à 20.

SOIES

Calcutta, 27 juin.

Sans variation ; Surdah March Bund Rs 16 8.

HOUBLONS

Anvers, 28 juin.

Houblons : Marché sans changement, calme ; Alost 1882 fr. 305, Poperinghe-ville dito fr. 275, Poperinghe-village dito fr. 250. Les houblons de la récolte future sont plus faibles, avec vendeurs à fr. 95. pour Alost et Poperinghe-village sur octobre-novembre, et de fr. 105 à 110 les 50 kil. pour Poperinghe-ville, sur livraison octobre.

PARIS, 29 juin. — *Huile de colza* : courant 103 .. juillet 82 50, juillet-aout 80 50, 4 deniers 78 75. — *Huile de lin* : courant 57 25, juillet 57 .., juillet-aout 57 .., 4 derniers 58 50. — *Spiritueux* : courant 48 .., juillet 49 50, juillet aout 49 7., 4 derniers 49 75. — *Sucres bruts* 88 degrés disponible 52 50 à 52 75. — *Sucres bruts n° 3* : courant 60 30, juillet .. .., juillet-aout .. 7., 4 d'octobre 59 5.. — *Sucres raffinés* : 104 .. à 105 ... — *Farines 9 marques* : courant 53 30, juillet 53 .., juillet-aout 57 .., 4 deniers 5. 10. — *Marque Corbeil* : 59 ... — *Blés* : courant 25 50, juillet 25 .., juillet aout 25 .., 4 derniers 25 50. — *Seigles* : courant 16 9., juillet 16 90, juillet-aout 16 90, 4 derniers 17 ...

LA VILLETTE, 28 juin. — Bœufs amenés, 2,422, poids moyens 350, 1re qualité 1,86, 2e 1,70, prix ext. 1,28 à 1,90. — Vaches, 551, p. 234, 1re q. 1,76, 2e 1,50, 3e 1,34, prix ext. 1,14 à 1,80. — Taureaux 185, p. 330, 1re q. 1,62, 2e 1,48, 3e 1,26, prix ext. 1,22 à 1,63. — Veaux 1,495, p. 80, 1re q. 2,00, 2e 1,80, 3e 1,50. prix ext. 1,.. à 2,10. — Moutons 13,423, p. 20, 1re q. 2,16, 2e 1,98, 3e 1,78, prix ext. 1,.. à 2,20. — Porcs gras 4,172, p. 86, 1re q. 1,64, 2e 1,60, 3e 1,54, prix ext. 1,40 à 1,68.

ANVERS, 28 juin. — Froments : lourds prix sans changement.

Seigles : faibles.

Pétrole : tendance ferme.

Disponible, 18 1/4. — Courant, 18 .. — Juillet 18 1/4. — Aout, 19 1/4. — Septembre, 19 1/2. — 4 derniers, 20 0/0.

Sucres : Tendance fabile. Dispon , 49,87 ; oct déc., 48,00 fr.

Cafés : calmes, vendeurs réservés.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le Jeudi 28 juin 1883, matin

ACTIF

Encaisse de la Banque	2.055.083.506 08
Effets échus hier à recevoir	132.037 10
Portefeuille de Paris : Commerce	450.939.318 60
Portefeuille des succursales : Effets sur place	545.975.196 ..
Avances sur lingots et monnaies	14.081.300 ..
— — succursales	2.275.600 ..
Avances sur titres	152.527.615 91
— — succursales	140.827.620 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rentes de la réserve :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements (b)	2.980.750 14
Rentes disponibles	99.634.290 63
Rentes immobilisées (c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque (d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales	7.497.879 ..
Dépenses d'administration	459.314 24
Emploi de la réserve spéciale (e)	11.997.444 16
Monnaies italiennes en dépôt	.... ..
Divers	70.633.2.9 68
	3.840.030.13. 94

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserves mobilières :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banque départem (b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857 (c)	9.125.000 ..
Réserve immobilière (d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale (e)	11.997.444 16
Billets au porteur en circulation	2.9.0.753.535 ..
Arérages de valeurs transférées ou déposées	6.539.650 23
Billets à ordre et récépissés	33.823.148 ..
Comptes courants du Trésor	180.140.351 20
Comptes courants de Paris	334.869.054 32
— — des succursales	56.149.956 ..
Dividendes à payer	24.3.7.315 60
Effets non disponibles	... ..
Escomptes et intérêts divers	654.567 95
Réescompte du dernier semestre	2.044.863 57
Divers	22.117.2.2 18
	3.8.0.030.131 94

Décomposition de l'encaisse au 28 juin 1883

Or	1.005.182.462 38
Argent	1.049.9.5.643 70
	2.055.088.5.6 08

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION	
Comptes courants du Trésor	28.784 000
Portefeuille	71.264.000
Circulation des billets	7 697.000
Comptes courants particuliers	30.675.000
DIMINUTION	
Encaisse argent	1.200 000
Encaisse or	1.000.000
Avances sur titres	.. ..
Bénéfices de la semaine	197.000

OSTENDE

Bains de mer les plus beaux et les plus fréquentés du continent. Résidence d'été de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges. Splendide kursaal, saison des bains du 1er juin au 15 octobre. Concerts, bals, régates internationales, courses, tirs aux pigeons. grandes fêtes musicales. 20316—7086

Demandez chez tous les libraires

UN ABONNEMENT

A L'OMNIBUS ILLUSTRÉ

Journal des Familles

paraissant le dimanche

5 Fr. PAR AN

L'OMNIBUS ILLUSTRÉ publie

LA FEMME EN BLANC

Par Wilkie Collins

ET LE CRIME

de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut, ouvrage couronné par l'Académie française.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande.

Le directeur-gérant : Alfred Reboux.

Imprimerie Alfred REBOUX